

- Légende**
- Zones et secteurs
  - Emplacements Réservés
  - Structures paysagères à conserver
  - Espaces boisés classés
  - Zone d'effet relative à la maîtrise de l'urbanisation de l'ouvrage GRTgaz
  - Linéaire de diversité commerciale
  - Tracé VTT à conserver
  - Bâtiments pouvant faire l'objet d'un changement de destination
  - Bâtiments pouvant faire l'objet d'une restauration
  - Patrimoine bâtis
  - Secteur soumis à une orientation d'aménagement et de programmation (OAP) - Cf Document 3 du PLU



Elaboration du PLU **Saint-Paul-en-Forêt**

Prescrite par DCM du 15/11/2012  
Projet arrêté par DCM du 28/03/2024  
PLU approuvé par DCM du 19/12/2024

